



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service des Procédures Environnementales**

INSTALLATIONS CLASSÉES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 19 décembre 2023, une enquête publique a été prescrite, relative à la demande d'autorisation environnementale, déposée par la Société ECO-TRANSFORMATION, en vue d'obtenir la régularisation de l'activité de tri, transit, regroupement et de broyage de déchets de bois et de biomasse de la plateforme de valorisation de déchets qu'elle exploite sur le territoire de la commune de Mérignac.

Pendant l'enquête, qui se déroulera **du 15 au 29 janvier 2024 inclus**, le dossier d'enquête, comportant notamment la demande d'autorisation environnementale, les avis réglementaires et une étude d'incidence environnementale, sera déposé en Mairie de Mérignac (Service Hygiène et Sécurité - Bureau A6 - Bâtiment B - 1^{er} étage - 60 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny), où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

Le Commissaire enquêteur, Monsieur Walter ACCHIARDI, Urbaniste retraité, sera présent en Mairie de Mérignac aux jours et horaires suivants :

- lundi 15 janvier 2024, de 8h30 à 11h30,
- mardi 23 janvier 2024, de 9h30 à 12h30,
- lundi 29 janvier 2024, de 14h00 à 17h00.

Une copie du dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde, à l'adresse : www.gironde.gouv.fr / Accueil / Publications / Publications légales / Enquêtes publiques, consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas.

Des informations relatives au dossier pourront être obtenues, pendant l'enquête, auprès du pétitionnaire, et plus spécifiquement auprès de :

Monsieur Pierre MOUYEN, Directeur

Tél. : 05 58 57 59 14 / Courriel : pierre.mouyen@eco-transformation.com

à l'adresse suivante : Société ECO-TRANSFORMATION (ex SEOSSE) - Route de Peyrehorade - 40300 SAINT-LON-LES-MINES.

Des observations et propositions relatives au projet pourront également être adressées, avant clôture de l'enquête, au Commissaire enquêteur :

- **par correspondance**, en Mairie de Mérignac,
- **par voie électronique**, à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées au Commissaire enquêteur lors de ses permanences, seront consultables en Mairie de Mérignac.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site des services de l'Etat en Gironde.

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment dédié à l'accueil du public devant la cité administrative : DDTM – 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, en Mairie de Mérignac, auprès du service des procédures environnementales de la DDTM et sur le site internet des Services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr / Accueil / Publications / Publications légales / Enquêtes publiques, consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas.

Madame Eliane GAUTHERON, Chef Pôle environnement et police de l'eau (DDE 93) retraitée, membre du Mouvement national de Lutte pour l'Environnement est désignée en qualité de suppléant, pour intervenir en cas de remplacement du Commissaire enquêteur.

Le Préfet est compétent pour statuer sur l'autorisation sollicitée, par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions à respecter ou par un arrêté de refus.
